



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés  
et  
Mor  
be



**\*24104146\***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

01-07-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT DIVISION DE TOURNAI

N° d'entreprise : **0431 011 679**

**Nom**

(en entier) : **BELGAUFRE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Digitales 2, 7522 Marquain**

### **Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire de la Société**

Extrait des décisions des actionnaires prises à l'unanimité et par écrit le 20 décembre 2023:

#### Résolution 1 : Renouvellement du mandat du commissaire de la Société

Les actionnaires décident de nommer pour l'exercice du mandat de commissaire la société à responsabilité limitée AVISOR, dont le siège se situe à la Chaussée de Tournai 54, 7520 Ramgnies-Ghin, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0867.463.773 (IRE B 558), qui a désigné Monsieur Bernard Vandendorre comme représentant permanent, avec effet au 20 décembre 2023, pour une durée de trois ans. Celui-ci prendra fin après l'assemblée générale qui se tiendra en 2026 (statuant sur les comptes au 31 décembre 2025).

[...]

#### Résolution 2 : Procuration spéciale – formalités

Les actionnaires décident de désigner, en tant que mandataires spéciaux, Me Thomas De Clerck, Me Louis-Maxim Desmadryl, Me Sien Matthijs, Me Mathieu Segaeert, Me Ann-Sophie De Muynck, avocats, du cabinet d'avocats KPMG law SRL, ayant son siège à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem et dont les bureaux sont entre autres sis à Spinnerijstraat 101 22B, 8500 Kortrijk, chacun pouvant agir individuellement, avec faculté de substitution, aux fins de procéder à toutes formalités et signer tous documents en vue du dépôt d'un extrait de la décision susmentionnée des actionnaires au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, de la publication de cet extrait aux Annexes du Moniteur Belge et de la modification des données de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Pour extrait analytique conforme,

Ann-Sophie De Muynck  
Avocat  
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2024 - Annexes du Moniteur belge